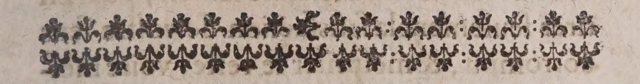
3353

REPLIQVE AV SVFFISANT, ET captieux Cenſeur de la Lettre d'Auis preſentée au Parlement par vn Prouincial.

3353 [1649]
7



REPLIQVE AV SVFfisant, & captieux Censeur de la Lettre d'Auis, presentée au Parlement par vn Prouincial.

MONSIEVR, Combien que ie n'aye iamais eû l'honneur de voir l'Auteur que vous pretendez censurer, neantmoins la iustice de sa cause m'anime à la deffendre, contre vne simulée pieté, dépeinte dans huict cayers d'impression, qui m'ont esté depuis vingt-quatre heures mises en main: sans en auoir auparauant ouy parler. Vous m'excuserez, s'il vous plaist, si ie la qualifie de la sorte, car d'abord ce n'est que miel; mais tout fiel en arriere-goust.

Parlons ie vous prie, & taillons cour; les fatras & discours hors suiet, ne seruans que d'embaras. Pourquoy vous meslez-

679640

vous de feuilleter l'Escriture saincte; pour en tirer seulement la satisfaction de vostre sens corrompu, & mespriser le reste; voire mesme le plus clair & substantieux: pour vous mettre du nombre de ceux: dont S. Paul, que citez, fait mention en plusieurs endroits, comme ennemis de la verité: & partant suiuant sa doctrine, sujets de l'ire du Ciel?

Il est vray que les Roys sont les images, de la puissance de Dieu sur terre: & par sa diuine prouidence establis sur ses peuples, de leur choix toutefois, ou tolerance, pour les regir: de l'esprit desquels sa sagesse dispose: sans toutefois destruire leur franchise & liberté: non plus qu'en toute autre chose libre: Dont pourtant (quoy qu'il en soit la supréme cause) on ne leur peut iustement oster le tiltre de Maistres: puis qu'ils n'agissent que volontairement.

Celuy que vous arguez, n'y contredit: mais seulement soustient l'ordre naturel: sçauoir que les Rois se priuent du respect qui leur est deu, en mesprisant leur deuoir. Chose autant veritable, que la mesme saincte Escriture: de laquelle en vain rapportez nombre de passages, auec addition du vostre aux vns: & faisant és autres faire à Helie des choses, qui furent

rent plus de cent ans auant luy. Le tout, disie, tres inutilement; n'estant question de la vie des Monarques: mais seulement de l'obeïssance qui leur est deuë: qui sont choses bien differentes. La premiere regardant seulement le gouuernement: & l'autre le dernier acte de Iustice.

Si vous n'eussiez point parcouru si viste vostre Bible, vous eussiez fait arrest sur le douziesme Chapitre du troisiesme Liure des Roys: & par là eussiez appris la valeur du droict des Gens; mesme en fait d'election diuine, par le mespris que firent les Israëlites, du fils de Salomon, Roboam, en se mocquant de luy: & choisirent Ieroboam autrefois seruiteur dudit Salomon, pour leur Roy; l'autre ne les ayant voulu soulager, des miseres desquelles son defunct pere les auoit accablez. Ce qu'incontinent apres Dieu authorisa. Et si en faux François, n'eussiez esté preoccupé, comme vn coquin de Gazetier: qui ioué à se faire lapider, traittant Mazarin d'Eminence; Le vingt sixiesme verset du dix-septiesme Chapitre des Prouerbes auroit, suiuant l'ordre des contraires, eu de vous son application formelle, sans la tirer par les cheueux: ainsi qu'auez fait à vne partie des autres.

Toutes ces matieres, ayans desia esté tant & tant de fois agitées, & mises au iour; n'en souffrent maintenant dauantage.

C'est pourquoy on se contentera seulement de vous laisser ces deux passages à digerer: car les affaires du tẽps, qui exercent les beaux esprits, ne sont de la nature de celle que traittez; n'ayãs point de Roy agissant: & tous les pretendus Ministres ne s'en pouuans vẽdiquer la puissance, non plus que la sagesse: mais simplement, suiure les loix de l'Estat. Ce dernier átribut, entre tous autres, luy deuant, selon Salomon, estre infus, Prouerb. Chap. 16. vers. 10. Et partant à sa seule Maiesté reserué, pour luy donner vn si grand, & terrifiant éclat; que d'vn simple traict d'œil, suiuãt le mesme Auteur, verset huictiesme du vingtiesme Chapitre desdits Prouerbes; elle soit capable d'écarter, & dissiper toute sorte d'iniquité.

Cette viande est vn peu dure, Monsieur, ie le confesse; mais la bonne disposition des ventricules de vostre cerueau, m'en fait esperer vne tres salutaire coction: fasse le Ciel que ie ne sois frustré.

ÆNIGMA.

QVOD, causauit Mello, bonum, temporibus primis:
Illud destruxit Mélo, temporibus nostris.
Primum; *rebellem euexit Trono Domini sui:*
Secundum; obedientem populum tradidit Tyrannidi.
Iustus, illius coleram, zelus animauit:
Ipsius proditio nefanda spiritum depreßit.
Quorum etsi dispáres fuerint sensus;
Ambos tamen Leo constituerat ferus;
Primum; *de Carméli dulcedine gaudens:*
Alterum; in deserti vastitate perhorrescens.
Ad quem, reuera, maioris sacelli factor, illum perduxit:
Non tamen, vt tantum nefas in illud introduceret:
Mirantur omnes astutiam inueteratæ vulpis:
Matura renüentis mora, & acerba deuorantis.
Sed melius illi fuisset, si neutra respexisset:
Quia cum adhuc decipere voluit; iudicium suum deglutiuit.

FIN.